

Troisième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la sàrl dissoute:

Vectron Frequency Devices Swiss S.à.r.l., en li-  
quidation, Neuchâtel
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale
3.

Date de la décision: 03.08.2007
4.

Echéance de préavis des créances: 24.09.2007
5.

Adresse pour la déclaration des créances:

Stefan Brunnschweiler, avocat, CMS von Erlach Henrici,  
Postfach 2991, 8022 Zürich
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers  
de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer  
leurs prétentions.
7.

Remarques: Le liquidateur envisage de répartir l'actif après  
un délai de trois mois selon les art. 823 et 745 al. 3 CO.

CMS von Erlach Henrici, Rechtsanwälte  
8022 Zürich
- (04076850)